

Direction
départementale
des Territoires
Tarn-et-Garonne

SH - BPSL

Secrétariat de la
Commission de
conciliation *des*
litiges locatifs de
Tarn-et-Garonne

SAISINE DE LA COMMISSION DÉPARTEMENTALE DE CONCILIATION

Formulaire à compléter :

DEMANDEUR

Vous êtes :

- Locataire
- Bailleur : vous mettez un bien en location (appartement, maison, ...)
- Autre (précisez)

NOM et Prénom :

Adresse actuelle :

.....

Téléphone : Adresse électronique :

PARTIE ADVERSE

Vous êtes :

- Locataire
- Bailleur : vous mettez un bien en location (appartement, maison, ...)
- Autre (précisez)

NOM et Prénom :

Adresse actuelle :

.....

Téléphone : Adresse électronique :

LOCAUX CONCERNÉS PAR LE DIFFÉREND :

Appartement de pièces Maison de pièces Immeuble(s)

Adresse des locaux loués :

.....
.....

NOM et Prénom du propriétaire des locaux :

.....

Adresse du propriétaire des locaux :

.....
.....

Bail ayant pris effet le :/...../.....

terminé le :/...../.....

toujours en cours

Montant - du loyer : €

- des provisions pour charges : €

- du dépôt de garantie : €

MOTIF(S) DE LA DEMANDE :

Cochez le ou les motifs de votre requête

fixation ou réévaluation du loyer

état des lieux

dépôt de garantie

charges locatives (relevé de compte)

réparations locatives

non-décence du logement (art. 6 et 20-1 de la loi du 06/07/1989)

congé (art. 15 de la loi du 06/07/1989)

difficultés de nature collective (accords collectifs nationaux ou locaux (art. 41ter et 42 de la loi du 23/12/1986), application du plan de concertation locative (art. 44bis de la loi du 23/12/1986), fonctionnement d'un immeuble ou groupe d'immeubles

Pour tout motif non cité, la commission de conciliation des litiges locatifs de Tarn-et-Garonne n'est pas compétente. Il conviendra alors de saisir les services judiciaires (juge de proximité, tribunal d'instance)

Avez-vous déjà entamé une procédure judiciaire pour résoudre le différend ?

Non

Oui auprès du service suivant :

OBJET DE LA DEMANDE :

Décrivez de manière concise le différend que vous souhaitez soumettre à la commission départementale de conciliation des litiges locatifs de Tarn-et-Garonne. Cette présentation servira de base au travail de la commission. Vous pourrez apporter oralement des précisions ou explications lors de la séance.

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Date :/...../.....

Signature du demandeur (1)

Nom et prénom du signataire :

.....

(1) Signature du demandeur ou de son représentant légal si le demandeur est mineur ou majeur protégé

Pièces à joindre obligatoirement :

- copie intégrale du bail
- état des lieux d'entrée entrant et sortant (si vous avez quitté les lieux)

Seuls les formulaires complets seront examinés par la commission.

Formulaire à transmettre à l'adresse suivante :

✉ **Voie postale : en recommandé avec avis de réception**

Direction Départementale des Territoires
Service Habitat
Bureau des politiques sociales du logement
Commission départementale de conciliation
2 quai de Verdun – 82000 MONTAUBAN

✉ **Voie électronique :**

ddt-sh-bpsl@tarn-et-garonne.gouv.fr